

Éditorial

20 ans, l'âge de raison ?

Janvier 1998, à l'échéance du projet à l'EPFL, je retourne dans l'industrie. Un adieu au monde du déminage ? Impossible, j'ai mis le doigt dans l'engrenage.

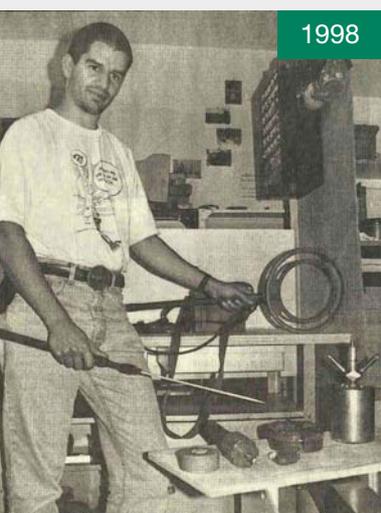
Je négocie un poste à 90% en tant qu'ingénieur de développement, ce qui me laisse un après-midi de libre, qui débordera rapidement sur mes samedis et dimanches, pour me consacrer à mes recherches sur des détecteurs de mines au fond de ma cave.

La même année, Michel Diot, co-fondateur d'une organisation de déminage, me contacte. Il me fait poliment comprendre qu'il ne croit pas vraiment que mes recherches en résonance magnétique nucléaire (RMN) vont aboutir à une solution applicable sur le terrain. Mais, loin de me décourager, il me propose un projet très concret : il a besoin d'une machine capable de couper la végétation dans les champs de mines pour préparer le terrain. Son cahier des charges est on ne peut plus simple : une machine capable d'encaisser des explosions de mines antipersonnel et télécommandée pour éviter tout risque au pilote. Simple, oui, mais génial !

L'idée me séduit de suite : à quoi bon travailler sur des solutions, même passionnantes, si celles-ci n'aboutissent à rien ? Je range mon installation RMN et passe à la grosse mécanique.

Rapidement mes compétences atteignent leurs limites, je suis ingénieur en électronique, pas en mécanique... J'en parle autour de moi et ça résonne très vite auprès de jeunes mécaniciens et autres agriculteurs, partants pour m'aider. Rapidement

l'équipe compte trente bénévoles : l'association Digger DTR est née. Nous sommes en automne 1998.



1998

Frédéric Guerne
Fondateur et
directeur général

Jérôme Rebetez parraine la Fondation Digger

Il y a 25 ans, Jérôme Rebetez aurait brassé sa première bière en suivant la recette d'un livre intitulé *Comment brasser de la bière dans votre cuisine*. On connaît la suite : concevant ses bières comme des grands crus, il a donné peu à peu une réputation nationale et même internationale à sa brasserie BFM à Saignelégier.

Vous avez été le pionnier du brassage artisanal en Suisse, Digger est le pionnier du déminage mécanisé, qu'y a-t-il dans notre région pour susciter de tels rêveurs ?

Il y a en effet un terreau de personnes créatives et un rien obstinées dans la région. Ici, nous sommes obligés d'aller étudier un peu ailleurs et nos racines sont terriennes, donc ancrées dans un certain bon sens avec des valeurs autres que le numérique.

Faut-il être fou pour innover et être pionnier ?

Pour être pionnier, il faut être un peu fou. Pour innover, il faut avoir l'esprit entrepreneur. On peut aussi malheureusement être un pionnier sans aucun succès. Et un fou sans innover, j'allais les oublier ceux-là.

La bière artisanale, c'est l'art de vivre. Le déminage, c'est tenter de laisser vivre. Une cause partagée ?

Le point commun, c'est peut-être de faire réagir les gens, de leur faire changer leurs habitudes, de leur faire prendre conscience qu'un autre chemin est toujours possible...



Retrouvez tous les parrains de Digger sur notre site :

<http://foundation.digger.ch/fr/parrains/>





Lors du déblaiement de la route du col de la Forclaz (photos), entre Martigny et Trient, suite à l'éboulement du 13 janvier dernier, les excavatrices employées étaient équipées d'un système de télécommande classique, qui suppose que l'opérateur reste à proximité immédiate. Sa sécurité demeure relative, son point de vue limité et son confort précaire.

Par contre, avec des lunettes de réalité virtuelle, connectées à une caméra placée dans la cabine, il peut s'éloigner beaucoup plus, jusqu'à ce que sa sécurité soit parfaite, tout en conservant la même vision de son travail que s'il était dans la machine.

(Crédit des photos : État du Valais)

Un outil de déminage utile aux travailleurs du génie civil

Vous vous souvenez peut-être qu'il y a un an, nous vous présentions SCRAPER, notre solution permettant de piloter des machines de chantier à distance au moyen de lunettes de réalité virtuelle (VR). Ce système, destiné à assurer la sécurité de ceux qui entreprendront le déblaiement des villes détruites par des bombardements, avait suscité l'enthousiasme du jury d'un des plus grands concours de robotique à Dubaï, où nous avons été sélectionnés comme finaliste.

Sur le terrain en Irak et en Syrie, les conditions sécuritaires freinent encore l'effort global de reconstruction. Cependant, en attendant de pouvoir intervenir dans ces contrées, c'est sous nos latitudes qu'un intérêt inattendu émerge.

Les conditions météorologiques de plus en plus violentes des dernières années, notamment les épisodes de fortes précipitations, ont provoqué de nombreux glissements de terrains un peu partout et notre pays n'a pas fait exception. Les images de Bondo aux Grisons nous hantent encore et ce ne sera malheureusement pas la dernière catastrophe meurtrière de ce type. Mais quel rapport avec la Fondation Digger ?

Les travaux de déblaiement faisant suite à ces catastrophes naturelles peuvent s'avérer très



dangereux, au même titre que le déblaiement de ruines recelant des explosifs.

Il n'est pas rare qu'un glissement de terrain soit suivi d'un second et que les zones de travail, très instables, mettent en danger les équipes de génie civil. Ce sont ces mêmes entreprises, d'un peu tout le pays, qui nous ont contactés ces derniers mois, voyant en notre système une possible solution aux défis qui se posent à eux en matière de sécurité.

Constatant la récurrence de ces demandes, nous avons effectué une petite étude révélant qu'actuellement, il n'existe pas de solutions équivalente à SCRAPER pour ces applications.

Les besoins du domaine civil sont quasiment identiques à ceux du déblaiement de décombres en présence d'explosifs. Une solution adaptée à ce domaine connexe ne nécessite que très peu de modifications du SCRAPER initial.

Nous nous proposons donc de considérer ces chantiers dans nos régions, comme autant d'op-

portunités pour perfectionner notre système et démontrer ses capacités, afin qu'il n'en soit que plus efficace quand les portes des villes bombardées finiront enfin par s'ouvrir.

Nous avons donc démarré une petite campagne de promotion auprès des entreprises de génie civil et avons notamment saisi l'opportunité de participer au salon international des machines de chantier INTERMAT qui se tenait à Paris fin avril. Les premiers retours semblent confirmer que nous avons vu juste : les besoins sont là, ainsi que l'intérêt.

Les statuts de notre fondation, reconnue d'utilité publique, ne nous empêchent pas de nous ouvrir à d'autres domaines d'activité que le déminage, à la seule condition que les potentiels bénéfiques engrangés soient réinvestis uniquement dans la fondation pour lui permettre de poursuivre ses buts.

Ne serait-il pas fantastique de contribuer, dans notre pays, à réduire les risques qu'une poignée d'hommes courageux acceptent de prendre au



bénéfice du plus grand nombre, et d'en retirer les moyens de renforcer notre action dans le domaine humanitaire ? il est toujours permis de rêver, mais quand le rêve en question semble si réel, c'est enthousiasmant !

Frédéric Guerne



Rotary club Neuchâtel

Le Rotary Club de Neuchâtel fêtait l'année passée son nonantième anniversaire. A cette occasion, ses membres ont organisé tout au long de l'année une série d'événements caritatifs, dont ils ont partagé les recettes entre trois bénéficiaires, parmi lesquels la Fondation Digger. On peut citer notamment les gala d'ouverture et de clôture de l'année, la soirée organisée pour l'illumination du Sapin à la place de l'Hôtel de ville de Neuchâtel, et une projection de films de Charlie Chaplin accompagnée par un orchestre en chair et en os aux Jardins musicaux à Cernier, qui fut un grand succès. Ces événements ont demandé aux Rotariens beaucoup d'engagement pour l'organisation et la recherche de sponsors, sans parler de leurs dons personnels. Un immense merci à eux ! Cette somme servira à maintenir nos efforts de recherche et de développement de solutions performantes, ainsi qu'à les rendre accessibles sur le terrain.

Affluence aux visites publiques

Les deux premières visites publiques de cette année ont rencontré un succès qui a dépassé nos espérances ! Nous sommes heureux que les enjeux et les techniques du déminage suscitent toujours l'intérêt et la curiosité loin à la ronde. Restent cinq dates : les samedis 11 août et 13 octobre à 10 h., et les mercredis 11 juillet, 12 septembre et 7 novembre à 15 h. Plus de renseignements sous <https://expo.digger.ch/fr/>. Si vous désirez venir nous voir en dehors de ces dates, vous avez toujours la possibilité de réserver votre visite en nous passant à l'avance un coup de fil au 032 481 11 02.





Mini D-250

Les machines Digger ont quelque chose d'attachant : puissantes, complexes, et pourtant dociles et bienfaisantes, elles s'avancent les premières au devant du danger, pour ouvrir la voie aux démineurs manuels et leur épargner le maximum de risques. Ceux qui, comme Martin Haldimann, un ami d'enfance de Frédéric Guerne, ont été témoins de leur naissance, les ont vu grandir et s'améliorer au fil des générations, doivent être particulièrement sensibles à la fascination qu'elles exercent.

Nous en voulons pour preuve le temps et l'ingéniosité qu'il a dû déployer pour créer la D-250 miniature qu'il nous a apportée l'autre jour. Elle avance et recule, l'outil monte et descend, la fraise de déminage tourne : rien ne fait défaut ! Son auteur, soldat professionnel, l'a conçue durant le temps libre que lui laisse son engagement pour la promotion de la paix au sein de SWISSINT au Kosovo (KFOR SWISS-COY), le lieu du tout premier déploiement de la D-1 en 2002. Elle sera visible à l'Expo Digger.

D-NEWS

Bulletin trimestriel de la Fondation

JUIN 2018

n° 48

RÉDACTION

Frédéric Guerne
Alois Tschanz

PHOTOS

État du Valais,
Digger

IMPRESSION

Le Franc-Montagnard SA,
Saignelégier

MISE SOUS PLI

Fondation La Pimpinière,
Tavannes

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Digger

FONDATION DIGGER

Route de Pierre-Pertuis 28
Case Postale 59
CH-2710 Tavannes
+41 (0)32 481 11 02
info@digger.ch
www.digger.ch



CCP 10-732824-2

IBAN CH15 0900 0000 1073 2824 2



Cyberdéfi

Si vous ne savez pas ce qu'est le Cyberdéfi, demandez à vos enfants ou à vos petits-enfants : il y a de grandes chances pour qu'ils puissent vous renseigner. Depuis quelques années, en Suisse romande mais aussi en France, plus de 500 classes, de l'école enfantine à la 11^e année, participent à ce concours organisé par les services de l'enseignement obligatoire des cantons du Jura et de Berne. Math, histoire, expression orale : ce sont à la fois les connaissances et la créativité des élèves qui sont mises à l'épreuve.

L'année passée, la classe de 10^e année de M. Manfred Glauser du collège de Tavannes, a conquis la deuxième place de leur catégorie, ainsi qu'une juste récompense, mais à laquelle ils ont décidé de renoncer, au profit de l'intérêt général et malgré toutes les peines et les efforts qu'elle leur avait coûtés ! Ce désintéressement fait honneur à leur générosité comme leur résultat au concours fait honneur à leur intelligence. Mais dès lors, quel projet soutenir ? Après délibération, ils ont choisi de la remettre aux acteurs proches d'une cause pas si lointaine, la Fondation Digger. Nous les félicitons et les remercions pour leur confiance !

